HAL
open science

Licence professionnelle Agriculture et développement durable

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Agriculture et développement durable. 2011, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02027550

HAL Id: hceres-02027550

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027550v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes
Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AMIENS

Établissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3LP120002690

Dénomination nationale : Agronomie

Spécialité : Agriculture, développement durable

Présentation de la spécialité

Cette spécialité, ouverte depuis 2000, forme des professionnels du développement durable de l'agriculture. Elle apporte des compétences permettant de mesurer les impacts sociaux, économiques et environnementaux de la production agricole, d'acquérir un savoir-faire technologique, de s'intégrer dans un milieu professionnel évolutif et d'analyser les relations de l'agriculture avec la société. Les métiers visés sont ceux d'assistant ingénieur agronome, d'agriculteur, de conseiller d'agriculture durable, de cadre moyen responsable de filière labellisée, d'enseignant du secteur agricole. La formation, localisée à Amiens, est portée par la Faculté des Sciences. Elle accueille un public en formation initiale, en formation continue et en alternance par apprentissage.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	24
Taux de réussite	87 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	15 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	45 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	26 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales 3 enquêtes à 12 mois de l'établissement	de 85 à 94 % de 75 à 83 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle intègre sur un créneau pertinent l'offre de formation du pôle agriculture de l'établissement. L'insertion professionnelle est satisfaisante : le taux d'emploi est bon, en lien avec la formation, et l'embauche s'effectue dans des délais assez courts. On enregistre cependant une proportion relativement élevée de contrats à durée déterminée. Les partenariats avec les milieux professionnels, qu'il s'agisse d'institutions ou d'entreprises, sont nombreux, et diverses conventions ont été signées, en particulier pour la mise à disposition d'un plateau technique de formation et d'expertise professionnelle en agronomie – agro-écologie. Les enseignements des professionnels sont assez peu volumineux mais l'implication des enseignants-chercheurs est satisfaisante. La formation est ouverte depuis de nombreuses années en apprentissage, mais elle n'a mis en place qu'en 2011 un conseil de perfectionnement. Les étudiants issus de L2 sont assez nombreux à s'inscrire dans la licence professionnelle, grâce notamment à l'instauration de modules d'orientation vers la licence professionnelle en licence générale de biologie. Le taux de réussite au diplôme se situe à un niveau relativement faible, sans proposition pour chercher à l'améliorer.

- Points forts :
  - Les partenariats et conventionnements avec les milieux professionnels.
  - La bonne implication des enseignants-chercheurs.
  - Les taux d'insertion satisfaisants.
  - Les modules d'orientation en L2 vers la licence professionnelle.

- Points faibles :
  - Le taux assez élevé d'embauche en contrat à durée déterminée.
  - Le taux de réussite au diplôme relativement bas.
  - Le volume d'enseignement assez faible des professionnels.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Le conseil de perfectionnement devrait examiner l'insertion professionnelle des diplômés en analysant les raisons de la proportion élevée des embauches en contrats à durée déterminée, et proposer des pistes d'amélioration. Il conviendrait également de chercher à augmenter le taux de réussite aux examens. La mise en place d'un module au début de la formation, permettrait d'homogénéiser les niveaux de publics d'origines variées. Le volume d'enseignements réalisés par des professionnels devrait encore être accru.